

PV AGO 2020 Cercle Bateau Atelier Du 23 Mai 2020 / 17H

Compte tenu de la crise sanitaire COVID 19, cette AGO s'est adaptée aux contraintes avec un déroulement exceptionnel

- Le 6 mai : Envoi par mail et courrier des convocations aux adhérents à jour de cotisation à l'AG précédente + rapport moral, rapport financier et liste des résolutions
- Du 6 mai au 22 mai, les adhérents ont pu poser toutes les questions sur une boîte mail, adresser leur vote sur les résolutions ainsi que leur adhésion si pas à jour
- Le 23 mai à 12H, clôture des votes et adhésion pour participer à l'AGO
- Le 23 mai 17H, le CA disponible et les candidats au nouveau CA se sont retrouvés pour dépouillement des votes
- Le 24 mai par mail, les adhérents ont reçu les résultats des votes

22 adhérents à jour de cotisation à la clôture des votes / Votants : 20 & Pouvoirs : 2

Total des votants / adhérents = 100%

Le quorum étant atteint, les votes sur les résolutions sont donc possibles

Résolution 1 : approbation rapport moral 2019

Pour 21 / Contre 1 / Abstention 0

Le rapport moral est approuvé à la quasi-unanimité

Résolution 2 : approbation du rapport financier 2019

Pour 21 / Contre 1 / Abstention 0

Le rapport financier est approuvé à la quasi-unanimité

Résolution 3 : affectation des résultats en RPPA « entretien bateau »

Pour 20 / Contre : 0 / abstention 2

La proposition d'affectation des résultats est approuvée

Résolution 4 : quitus

Pour 21 / Contre 0 / abstention 1

Quitus est donné au CA du Cercle

Résolution 5 : pouvoirs

Pour 21 / Contre 0 / abstention 1

Pouvoirs sont donnés pour les formalités

Résolution 6 : candidatures nouveau CA

Tous les candidats sont élus à la quasi-unanimité

Le dépouillement des votes étant terminé, cette partie présentielle de l'AG (membres du CA et candidats) se clôt le 23 mai à 18H

Vernon le 27/5/2020

Président de séance
Jérôme HENRY

Secrétaire du Cercle
Catherine LEFRANC